

Nancy, 16 et 17 janvier 2015

Extrait de

**D'une phase à l'autre, le *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes (DÉCT)* :
achèvement et élargissement**

Pierre Kunstmann et Gilles Souvay

Nancy, colloque de la SLLMOO, 2015.

PRÉSENTATION¹

Il y a un an et demi, ici même à Nancy (mais dans d'autres locaux), lors du CILPR XXVII organisé par l'ATILF, nous avons fait le point sur l'avancement de nos travaux en ce qui concerne le *DÉCTI* ; nous avons même annoncé l'achèvement de la première phase de notre entreprise, moyennant quelques ajustements informatiques. Depuis, nous avons procédé aux adaptations nécessaires, ce qui nous a permis d'ailleurs de nouvelles révisions (notamment de la liste des lemmes) et d'ultimes corrections, et ce qui rend possible aujourd'hui cette présentation : c'est la version finale (mais l'on sait que final ne veut pas dire obligatoirement définitif...) de l'outil que nous offrons au public cultivé ainsi qu'aux critiques des revues savantes. Le seuil est actuellement franchi, d'ores et déjà nous travaillons avec détermination à la deuxième phase du *DÉCT*.

Mais avant de parler de cette nouvelle étape, il est probablement utile de faire un bref rappel de l'étape antérieure. Les travaux ont commencé en 2004 grâce à une subvention du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada et dans le cadre d'un accord de collaboration scientifique entre l'Université d'Ottawa (Laboratoire de Français Ancien) et le CNRS (laboratoire ATILF). L'équipe qui a œuvré au *DÉCTI* était constituée de cinq personnes : Pierre Kunstmann (LFA), qui en a assumé la direction et a

¹ Texte rédigé par Pierre Kunstmann.

rédigé les articles ; Hiltrud Gerner (ATILF) et May Plouzeau (Université de Provence), qui ont révisé les articles ; Ineke Hardy (LFA) pour la correction de la version anglaise. Gilles Souvay (ATILF) s'est chargé des développements informatiques. Le *DÉCTI* se limitait à la définition des mots lexicaux (adjectifs qualificatifs, adverbes se terminant en *-ment*, substantifs, verbes) dans la copie du scribe Guiot (ms. BnF fr. 794, désigné ici par la lettre *P*, comme dans l'édition de la Pléiade, que nous suivons pour l'utilisation des sigles), un des meilleurs manuscrits et surtout le seul qui présente le texte de tous les romans. Les transcriptions ont été effectuées par Pierre Kunstmann au LFA. On peut les considérer comme semi-diplomatiques dans la mesure où la segmentation des mots a été modernisée et la ponctuation ajoutée, ce qui constitue déjà une première interprétation critique du document. Une seconde intervention critique a consisté à signaler par un astérisque ce qui résulte d'une bévue du copiste. Ces textes sont téléchargeables sur notre site ; on peut s'assurer de la qualité du travail de copie en comparant avec l'image du manuscrit, par un simple clic. Chaque mot (forme graphique occurrente) de ces textes a fait l'objet d'une double indexation (lemmatisation et indication du code grammatical) ; les lemmes retenus dans le *DÉCT* sont ceux de la version électronique du *Tobler-Lommatzsch*, à laquelle sont empruntés les indices numériques de désambiguïsation. La base textuelle ainsi obtenue est présentée en deux versions (français ou English, avec sélection par un clic sur la page d'accueil) ; elle est accessible de deux façons : par une lecture des textes en continu ou par une recherche directe dans les textes (lemmes, formes graphiques, cooccurrences). Cette base a permis l'établissement d'un lexique de 4357 entrées, lequel est téléchargeable en format pdf. On vient d'imprimer la version française du lexique en un volume de 1172 pages (versus 1169 pages pour l'anglais), qui sera conservé à la bibliothèque de l'ATILF.

Notre outil est fondé sur le principe de navigation : navigation interne, d'abord, entre trois zones (lexique, transcription des romans et base textuelle) ; navigation externe ensuite, grâce aux liens avec les dictionnaires de l'ATILF (*Dictionnaire du Moyen Français*, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* et *Trésor de la Langue Française informatisé*), mais également avec d'autres dictionnaires (*Foerster-Breuer*, *Tobler-Lommatzsch*, *Godefroy*, *Dictionnaire Étymologique d'Ancien Français*, *Anglo-Norman Dictionary*), tous en ligne à l'exception, malheureusement, du *Tobler-Lommatzsch*.

Nous travaillons donc résolument dans les trois axes retenus pour ce colloque : le *DÉCT* est une édition électronique, qui constitue un corpus ; c'est une base textuelle, qui

interroge ce corpus ; c'est une étude de ce corpus par l'établissement d'un lexique complet.

À vrai dire, ce lexique ne pourra être déclaré « complet » qu'à l'issue de la deuxième étape, quand le *DÉCT2* sera terminé. Cette seconde phase est particulièrement ambitieuse : elle consiste à introduire non seulement les mots grammaticaux (quelque 553 lemmes, si l'on inclut les locutions, d'après les listes établies par Marie-Louise Ollier 1986), mais aussi les axes de synonymie et d'antonymie avec des renvois réciproques d'un lexème, ou d'une lexie, à l'autre et, *last but not least*, les variantes des autres manuscrits (variations lexicales ; variations également dans la collocation des termes – ces variations sont nombreuses, mais impossibles à chiffrer pour l'instant). C'est donc passer, pour ainsi dire, du Chrétien de Guiot à tout Chrétien, ou peut-être même à Chrétien+ ! L'inventaire des mots grammaticaux sera exhaustif, ce qui ne sera pas tout à fait le cas pour les variantes et les axes de synonymie et d'antonymie. Nous considérons, en effet, ces travaux en termes de complément et d'ouverture : complément nécessaire dans le cas des mots grammaticaux, utile (mais non nécessaire – ce sera notre petit luxe...) pour les synonymes et antonymes ; ouverture, transformation dans le cas des variantes lexicales, passage d'un corpus restreint (l'ouvrage d'un copiste) à un corpus global (l'ensemble des copies), c'est-à-dire un dépassement de ce qui relève à proprement parler de Chrétien de Troyes.

Je vais illustrer par des exemples ces trois types d'ajout. Pour les mots grammaticaux, je n'ai pas regimbé devant l'obstacle, mais ai choisi d'emblée le cas le plus problématique et le plus complexe : celui du lemme *que2/3*, que nous avons créé et appelé ainsi pour regrouper les occurrences du relatif-interrogatif. Ceci d'ailleurs sans mérite, puisque c'était le sujet de ma thèse d'État, publiée en 1990 ; d'une pierre deux coups : avantage au départ et possibilité de réviser et corriger un travail déjà ancien. Voici l'en-tête de cet article :

QUE2/3, pron. (relatif-interrogatif) [F-B : *que*¹/*qui/que*⁴ ; T-L : *cui/qui/que*²/*que*³/*que que* ; GD : *que*¹/*qui* ; AND : *que*¹/*qui*¹ ; DMF : *qui*¹/*que* ; FEW II-2, 1464a : *qui* ; FEW II, 1467a-b : *quid* ; TLF : *que* ; TLF : *qui*]

Fréquence : 4519 occ.

Graphies : *c, coi, cui, qui, qu, que, ques, quoi.*

Les sept pages de l'article (du moins pour la version imprimée sur deux colonnes) sont articulées en quatre parties :

- I. Emploi relatif
- II. Emploi interrogatif
- III. Emploi indéfini
- IV. Interprétation exclamative

Le premier type d'emploi est divisé en 2 sections :

- A. [Relatives à antécédent explicite]
- B. [Relatives à antécédent zéro (cf. Kunstmann 1990, 314)]

Prenons I. A. : y sont données les formes du relatif, suivies de leurs fonctions. La forme problématique pour l'analyse est certainement *que*, certes pas dans la fonction d'objet direct, mais dans celle de sujet :

3. [Forme du relatif : *que / qu' / c'*]

a) [*Que*, précédé de *ce* « peut dans certains cas (...) remplir la fonction de sujet. Le GV exprime alors certaines notions (convenance, appréciation, nécessité, existence, survenance) » (Kunstmann 1990, 158)] "*Ce qui*" : Et si metrai tot mon travail A dire ce *que* moi an sanble. (CI 769). Ja de ce contre moi n'iert nus, Que je ne l'en rande confus, Car qui n'en palist [= de la vue de la personne aimée] et tressaut, Et sans et mimoires li faut, En larrecin porchace et quiert Ce *que* par droit ne li afiert. (CI 3832). [etc.]

ou lorsque le pronom est précédé d'une préposition :

- c)** [Précédé d'une prép.] "*Lequel*"
- [Avec antécédent non animé]
- . *Que* : Se il estopent cele gueule, N'avront garde que sor aus veingne Force de *que* maus lor aveingne. (CI 1944) *P1, P3, P5* ont *quoi* et *P11 cui*. [etc.]

et bien sûr dans le cas du *que* invariable, dit « relatif universel » :

- d)** [*Que* invariable (« relatif universel », cf. Kunstmann 1990, 206-220)] "*Qui / Que / Lequel*"
- [Sujet] : Por la biauté *qu'an* li estoit Tot son pansé an li avoit (Er 3279) Leçon isolée de *P*. Mout fist por Deu grant bien a toz : A ces *qu'an* avoient mestier Dona deniers plus d'un setier. (Er 6483) Leçon isolée de *P*. [etc.]

Pour le deuxième type d'emploi (interrogatif), sont distingués : A. Genre animé / B. Genre non animé. Pour le troisième type d'emploi (indéfini), le clivage se fait entre A. Termes couplés (avec vs sans subordination : *Qui que* vs *Cui... cui...*) et B. Termes non couplés (*Avoir de quoi* / *Qui mieus mieus*). Quant à l'interprétation exclamative, un seul exemple : dans *Perceval* (v. 4124, ex. p. 2) ; j'ai retenu l'interprétation de Hilka et point celle de Lecoy :

IV. [« Interprétation exclamative » (Kunstmann 1990, 135-137)] *Qui lors veïst... !*
"Si vous aviez vu... !" : *Qui* lors veïst dras anmaler, Et covertors et orelliers, Cofres
anplir, trosser somiers Et chargier charretes et chars, Dont il n'i ot pas a eschars,
Tantes et pavellons et trez ! (Pe 4124) Cf. Kunstmann 2012, 160-161.
Rem. « On aurait tort de voir là des phrases elliptiques, amputées d'une régissante.
Ce sont des phrases nominales expressives (...). » (Moignet 1974, p. 167)

J'enchaîne sur la question des variantes, avant de parler des axes de synonymie et d'antonymie. Ce n'est peut-être pas cohérent dans le cadre de notre clivage complément / ouverture, mais cela se justifie d'un point de vue heuristique et pour la clarté de la présentation.

Précisons que le *DÉCT* n'est pas une édition de texte avec appareil critique. Pour des textes véritablement critiques, nous signalons au lecteur que les éditions de Foerster sont maintenant disponibles sur la toile et nous l'y renvoyons ainsi qu'aux éditions Luttrell et Gregory pour *Cligès*, Busby pour *Perceval* et au *Projet Charrette* de Princeton. L'insertion des variantes s'effectuera dans deux situations :

– à partir des articles du *DÉCTI* : pour chaque exemple cité dans la phase 1 nous indiquerons les diverses variantes éventuelles.

– pour les vocables apparaissant en différents manuscrits, mais ne se trouvant pas dans le texte de *P*, donc n'ayant pas d'entrée dans le lexique du *DÉCTI*, nous ajouterons dans la deuxième phase autant d'articles qu'il le faudra, chacun muni d'un indice indiquant qu'il s'agit d'une entrée complémentaire. Ainsi à la lettre A, qui compte dans le lexique de base 396 lemmes, il faudra ajouter, si l'on se fie aux variantes mentionnées dans le *Foerster-Breuer*, quelque 148 lemmes, soit une augmentation de 37%, ce qui est considérable.

Pour ce qui est de la première situation (variantes épinglées aux articles du *DÉCTI*), nous aimerions tenir compte de la collocation : variantes morphologiques (par ex. dans le cas d'un prédéterminant indiquant une variation de genre du substantif déterminé, ou dans celui de la variation de préverbe) ; variantes syntaxiques pour les constructions verbales (+/- prép. ; diverses prépositions employées).

L'idéal pour repérer les variantes (idéal déjà réalisé pour l'un de nos cinq romans) est la présentation panoptique. Ainsi dans les transcriptions de tous les manuscrits d'*Yvain* par K. Meyer, on trouve au v. 64 le paquet suivant :

H 64 Et vient sor ax tot a celee
P 64 Et vint seule si s'est emblee
V 64 Et vint entr'euls si a emblee
F 64 Et vint sor aus si a emblee
G 64 Et vient sor els tout a emblee
A 64 Et vint entr'eus si a emblee
S 64 Et vint sour aus si a emblee
R 64 Et vint sour els si a emblee

La locution adverbiale à *celee* ne figure que dans le manuscrit de Guiot (première ligne) ; 6 manuscrits portent à *emlee*, expression qu'on ne trouve d'ailleurs dans P que sous la forme *en emlee* ; ce que nous représentons ainsi dans le DÉCT2 :

- À *celee*. "En secret" : Ensi l'une et l'autre partie Lor est malveisement partie, Mes a ce lor consauz repeire Que demain, einz que li jorz peire, Istront del chastel a *celee*, Si troveront l'ost desarmee Et les chevaliers andormiz, Qui ancor girront an lor liz. (CI 1641). Atot .ii. compaignons s'esmuert, Si se sont mis tot a *celee* Lez le bois en une valee, Si c'onques li Grezois nes virent (CI 3373). De la vile issent a *celee* Tant qu'a la tor vienent tot droit. (CI 6216). Queque il son conte contoit Et la reine l'escoutoit, Si s'est de lez le roi levee Et vient sor ax tot a *celee*, Qu'ainz que nus la poïst veoir, Se fu lessiee entr'ax cheoir (Yv 64) Variante : emlee P8, P11, P14, V, Ch, Pr.

Je n'ai pas voulu laisser échapper la variante la plus belle, magique, merveilleuse et, semble-t-il, indispensable puisque les trois derniers éditeurs du *Lancelot* l'ont retenue (contre Guiot et Mario Roques) : les aficionados du *Chevalier à la Charette* auront sans doute déjà deviné qu'il s'agit du fameux *amis*, murmuré par Guenièvre à son départ forcé de la cour, la leçon unique de *Ch*, cri du cœur plus explicite que le simple *Ha ha* de P11 et *Esc*, retenu par Foerster et Foulet-Uitti, en tout cas plus satisfaisant que le déroutant *roi* de notre manuscrit de base. Aussi, pour la faire apparaître dans le DÉCT2, je n'hésiterai pas à corriger le DÉCT1, où le passage n'a pas été cité à l'article *ROI*. Voici donc la modification proposée où apparaît la fameuse variante et les noms de ses promoteurs :

« Ha ! *rois** [l. *Amis*], se vos ce seüssiez, Ja, ce croi, ne l'otroiesiez, Que Kex me menast un seul pas ! » (La 209) Variante : ha P11, Esc, amis Ch Voir les notes à ce vers dans les éd. Méla, Poirion et Croizy-Naquet.

Je passerai plus rapidement sur les axes de synonymie et d'antonymie. J'en avais parlé en détail en 2011 à Metz au colloque *La « logique » du sens. Autour des propositions de Robert Martin*. J'indiquerai simplement ici que nous nous attacherons essentiellement à la comparaison entre lexèmes ou lexies (unités de signification,

acception d'un vocable). Similitudes et oppositions dans le manuscrit *P*, mais aussi entre *P* et les autres manuscrits :

a) Dans *P* : je rappelle les pistes à suivre que j'avais indiquées il y a quatre ans : opposition +/- préfixe pour les verbes, parallélismes, places privilégiées (rime, césure), construction négative, types de contexte similaires, coréférence.

b) D'un manuscrit à l'autre : on revient à la question de la variation. Prenons par exemple la présentation panoptique d'*Yvain* 6

H 6 Qu'an doit clamer la Pentecoste
P 6 C'on doit nommer le Penthecouste
V 6 Q'en apele la Pentecouste
F 6 C'on doit ... li Pentecoste
G 6 Qu'en dit contre la Pentecoste
A 6 C'on doit clamer le Pentecoust
S 6 C'om doit nommer la Pentecouste
R 6 C'on apele la Pentecouste
Ly 6 C'on doit conter la Pentecoste

les synonymes sautent aux yeux ; nous aurons donc dans le *DÉCT2* à l'entrée CLAMER :

2. [Le compl. d'obj. désigne une chose] *Clamer aucune chose* + attribut désignant une qualité. "Attribuer une qualité à qqc." : Thessala, qui mout estoit sage D'amor et de tot son usage, Set et autant par sa parole Que d'amor est ce qui l'afole ; Por ce que dolz l'apele [= ce mal] et *claimme* Est certaine chose qu'ele aime, Car tuit autre mal sont amer Fors seulement celui d'amer (Cl 3059). Artus, li boens rois de Bretaingne (...) Tint cort si riche come rois A cele feste qui tant coste, Qu'an doit *clamer* la Pentecoste. (Yv 6) Variante : nommer *P7*, *PI4*, conter *Ly*, *Q*. a. apele l. P. V, Pr. Synonyme : apeler I. B. 1.

ou à APELER :

B. [Le subst. corresp. est *appellation*] *Apeler aucune / aucune chose*. "Donner un nom à qqn / qqc."

1. [Avec attribut du compl. d'obj.] : Jusqu'a l'empereor ne fine, Il nel salue ne ancline Ne empereor ne l'apele. (Cl 2443). Li chevaliers premieremant Garçon l'apele estoutemant, Qui ne puet celer son corage. (Cl 3440). De s'amie a feite sa dame, Car il l'apele amie et dame (Cl 6634). Et cil fieremant les anchaucent Qui les reoignent et estaucent Et detranchent et escervellent Et traïtor le conte *apelent*. (Cl 1914). Car qui se desroie et sormoinne Et d'outrage feire se poinne Qant il en a et eise et leu, Je l'apel plus malvés que preu. (Yv 1324). L'anfant *apelerent* Cligés. Ce est Cligés an cui mimore Fu mise an romans ceste estoire. (Cl 2344). Neporquant ne vos doi celer Comant je me faz *apeler*: Ja del Chevalier au lyon N'orroiz parler se de moi

non (Yv 4604). N'onques oï parler n'avoie De chevalier que je seüsse An terre ou je esté eüsse Qui li Chevaliers au lyeon Fust *apelez* an sorenon. (Yv 6480). .II. chastiax lor avoit promis (...): Montrevel l'un *apeloit* l'an, L'autres avoit non Roadan. (Er 1833). Et por ce trestotes les genz *L'apelent* le Pont de l'Espee. (La 673). Synonyme : clamer I. B. 2.

DÉMONSTRATION²

BIBLIOGRAPHIE

- KUNSTMANN Pierre, « Vers un dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes », *"Qui tant savoit d'engin et d'art", Mélanges de philologie médiévale offerts à Gabriel Bianciotto*, Poitiers, CÉSCM, 2006, p. 311-319.
- KUNSTMANN Pierre, SOUVAY Gilles, « Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes (DÉCT) », dans P. Kunstmann et A. Stein (éds) *Le Nouveau Corpus d'Amsterdam. Actes de l'atelier de Lauterbad, 23-26 février 2006*, Stuttgart, Steiner, 2007, p. 111-120.
- KUNSTMANN Pierre, SOUVAY Gilles, « Le DÉCT (Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes) : un modèle pour la lexicographie d'aujourd'hui ? », 13^e Congrès Euralex, Barcelone, juillet 2008, publication électronique sur le site www.euralex.org/euralex/conferences/.
- KUNSTMANN Pierre, GERNER Hiltrud, SOUVAY Gilles, « Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes : état actuel du projet », dans M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, P. Danler (éds) : *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 2010, vol. 2, p. 185-192.
- KUNSTMANN Pierre, « Synonymie et antonymie : des propositions de Robert Martin à la préparation de la seconde phase du Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes », dans F. Duval (éd.) *La « logique » du sens, Autour des propositions de Robert Martin*, Metz, Université Paul Verlaine (Recherches Linguistiques n° 32), 2011, p. 301-317.
- KUNSTMANN Pierre, « Le dictionnaire électronique au centre du travail d'édition des textes : quelques réflexions sur les rôles et rapports de l'éditeur et du lexicographe », dans D. Trotter (éd.) *Present and future research in Anglo-Norman* : Aberystwyth Colloquium, July 2011, Aberystwyth, The Anglo-Norman Hub, 2012, p. 159-162.

² Texte rédigé par Gilles Souvay.

- KUNSTMANN Pierre, « L'électronique à l'aide de l'éditeur : miracle ou mirage ? Bilan de quatorze années de travaux au LFA », *Perspectives médiévales* [En ligne], 34 | 2012. URL : <http://lodel.revues.org/10/peme/2245>.
- KUNSTMANN Pierre, GERNER Hiltrud, SOUVAY Gilles, « Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes : état actuel du projet », dans M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, P. Danler (éds) : *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin / New York, Walter de Gruyter, 2010, vol. 2, p. 185-192.
- KUNSTMANN Pierre, SOUVAY Gilles, « Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes : fin et suite... » XXVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Actes électroniques, Section 16, n^o 15, Nancy, 2013.
- KUNSTMANN Pierre (directeur du projet), GERNER Hiltrud, HARDY Ineke, PLOUZEAU May, SOUVAY, Gilles, *Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes (DÉCT 1)*, nouvelle édition, Nancy, ATILF, janvier 2015. www.atilf.fr/dect/.
- OLLIER Marie-Louise, *Lexique et concordance de Chrétien de Troyes*, Montréal, Université de Montréal / Paris, Vrin, 1986.